

RAPPORT D'ANALYSES N° : H_CS19.13929.1-1

SOCIETE VE-CGE
TSA 11290

59038 LILLE CEDEX 9

Réception

Objet soumis à analyses : Eau superficielle de catégorie A3

Reçu au LDAR le : 07/10/2019 15:28

Motif d'analyses : Contrôle sanitaire eau superficielle

Ref. dossier :

Ref. échantillon : AU, 16HAP, BTX, CDT25, ICH2, METAUX, O2, TURB M

Prélèvement

Réalisé par : Maxime THIOUX LDAR

Le : 07/10/2019 08:55

Description du point de prélèvement :

CHEZY SUR MARNE (PRISE D'EAU DANS LA MARNE)

Méthode : • FD T90-520

Analyses de terrain

Paramètres physico-chimiques

● Potentiel Hydrogène (pH)	6.9 unité pH				NF EN ISO 10523	Potentiométrie - Méthode à l'électrode de verre
Potentiel Hydrogène (Température de mesure - in situ)	15 °C	0			NF EN ISO 10523	Méthode à la sonde
● Température de l'eau	15 °C	0		25	Méthode interne	Méthode à la sonde

Oxygène et matières organiques

% Saturation Oxygène dissous	94.4 %	0.2			NF ISO 17289	Calcul
● Oxygène dissous (O2)	9.47 mg/l	0.2			NF ISO 17289	Méthode LDO

Résiduel traitement de désinfection

● Chlore libre (Cl2 libre)	<0.05 mg/l Cl2	0.05			NF EN ISO 7393-2	Colorimétrie
● Chlore total (Cl2 total)	<0.05 mg/l Cl2	0.05			NF EN ISO 7393-2	Colorimétrie

Analyses réalisées au LDAR

Date de début d'analyse : 07/10/2019

Caractéristiques organoleptiques

Aspect	0 /				Qualitative	Analyse sensorielle
● Turbidité	3.6 NFU	0.3			NF EN ISO 7027-1	Spectrométrie

Fer et manganèse

● Fer total (Fe total)	1684 µg/l	20			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES
● Manganèse total (Mn total)	9 µg/l	5			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES

Minéralisation

● Conductivité électrique à 25 °C (correction T °C)	360 µS/cm	10			NF EN 27888	Méthode à la sonde
---	-----------	----	--	--	-------------	--------------------

Oligo-éléments et micropolluants minéraux

● Aluminium total (Al total)	157 µg/l	50			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES
● Antimoine total (Sb total)	< 5 µg/l	5			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES
● Argent total (Ag total)	28 µg/l	20			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES
● Arsenic total (As total)	< 5 µg/l	5		100	NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES
● Baryum total (Ba total)	0.01 mg/l	0.01		1	NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Dosage par ICPI/AES
● Beryllium total (Be total)	< 5 µg/l	5			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICPI/AES
● Bore total (B total)	0.03 mg/l	0.02			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Dosage par ICPI/AES

Les résultats ne valent que pour l'objet soumis à analyses.
Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier.

Pôle du Griffon
180 rue Pierre-Gilles de Gennes
BARENTON-BUGNY - 02007 LAON Cedex

Tél. / 03 23 24 06 00
Fax / 03 23 24 06 99
www.aisne.com

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains
et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée
détailée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le
ministère chargé de l'environnement dans les conditions
de l'arrêté du 27 octobre 2011.

RAPPORT D'ANALYSES N° : H_CS19.13929.1-1

Analyses réalisées au LDAR

Date de début d'analyse : 07/10/2019

Analyses réalisées au LDAR		Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Méthode	Principe
Date de début d'analyse : 07/10/2019				min	max	min	max		
Oligo-éléments et micropolluants minéraux									
Cadmium total (Cd total)	< 1 µg/l	1	5			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Chrome total (Cr total)	< 5 µg/l	5	50			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Cobalt total (Co total)	< 2 µg/l	2				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Cuivre total (Cu total)	0.006 mg/l	0.005				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Etain total (Sn total)	< 5 µg/l	5				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Lithium total (Li)	N.M.	0.5				NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS		
Mercure total (Hg)	<0.015 µg/l	0.015		1		NF EN ISO 17852	Dosage par AFS		
Molybdène total (Mo total)	< 10 µg/l	10				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Nickel total (Ni total)	< 5 µg/l	5				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Plomb total (Pb total)	< 2 µg/l	2	50			NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Sélénium total (Se total)	< 10 µg/l	10		10		NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Strontium total (Sr total)	249 µg/l	5				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Thallium total (Tl total)	< 20 µg/l	20				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Titane total (Ti total)	< 10 µg/l	10				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Vanadium total (V total)	< 5 µg/l	5				NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Zinc total (Zn total)	0.009 mg/l	0.005		5		NF EN ISO 15587-1 et NF EN ISO 11885	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP/AES		
Benzène et dérivés									
(m et p)-xylène	< 2.0 µg/l	2				NF ISO 11423-1	Espace de tête statique et dosage par GC/MS		
Benzène	< 1.0 µg/l	1				NF ISO 11423-1	Espace de tête statique et dosage par GC/MS		
Ethylbenzène	< 1.0 µg/l	1				NF ISO 11423-1	Espace de tête statique et dosage par GC/MS		
o-xylène	< 1.0 µg/l	1				NF ISO 11423-1	Espace de tête statique et dosage par GC/MS		
Toluène	< 1.0 µg/l	1				NF ISO 11423-1	Espace de tête statique et dosage par GC/MS		
Divers micropolluants organiques									
Indice hydrocarbure	< 0.10 mg/l	0.1		1		NF EN ISO 9377-2	Extraction liquide/liquide et dosage par GC/FID		
Analyses en sous-traitance									
	Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Principe et Méthode		
			min	max	min	max			

SOCIETE CARSO LSEHL, 4 AVENUE JEAN MOULIN CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX - Numéro d'accréditation 1-1531

Date de début d'analyse : Information relative au traitement de l'échantillon par le laboratoire sous-traitant, fournie sur demande auprès du LDAR

Hydrocarbures polycycliques aromatiques

● Acénaphthène	< 0.010 µg/l	0.01					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Acénaphthylène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Anthracène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(a)anthracène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(a)pyrène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(b)fluoranthène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(g,h,i)pérylène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(k)fluoranthène	< 0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083

Les résultats ne valent que pour l'objet soumis à analyses.
Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier.

Pôle du Griffon
180 rue Pierre-Gilles de Gennes
BARENTON-BUGNY - 02007 LAON Cedex

Tél. / 03 23 24 06 00
Fax / 03 23 24 06 99
www.aisne.com

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.



RAPPORT D'ANALYSES N° : H_CS19.13929.1-1

Analyses en sous-traitance	Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Principe et Méthode
			min	max	min	max	
SOCIETE CARSO LSEHL , 4 AVENUE JEAN MOULIN CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX - Numéro d'accréditation 1-1531							
Date de début d'analyse : Information relative au traitement de l'échantillon par le laboratoire sous-traitant, fournie sur demande auprès du LDAR							
Hydrocarbures polycycliques aromatiques							
● Chrysène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Dibenzo(a,h)anthracène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Fluoranthène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Fluorène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (16 subst.)	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Indéno(1,2,3,c,d)pyrène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Naphtalène	<0.010 µg/l	0.01					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Phénanthrène	<0.010 µg/l	0.01					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Pyrène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
SOMME DES 4 HAP IDENTIFIES	<0.005 µg/l	0.005				1	GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
SOMME DES 6 HAP IDENTIFIES	<0.005 µg/l	0.005				1	GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083

▲ indicateur sur le dépassement d'un critère (Seuil définis par l'ARS)

(1) Limite de quantification

Commentaire(s)

Compte tenu de la turbidité de l'échantillon, les analyses des métaux totaux ont été réalisées en ICP-Optique selon la norme NF EN ISO 11885, après minéralisation de l'échantillon selon la norme NF EN ISO 15587-1.

L'analyse du lithium ne peut pas être réalisée sur l'ICP-Optique selon la norme NF EN ISO 11885.



Validation du rapport d'analyses réalisée le : 15/10/2019 11:46
par : Adéline MAURICE, Responsable d'Analyses

